



Saison 2025-2026



BULLETIN D'INSCRIPTION

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement européen du 27 avril 2016, nous vous informons que nous sommes amenés à collecter et traiter des données personnelles vous concernant. Certaines de ces données peuvent être transmises à des tiers : Fédération Française d'Etude et de Sports Sous- Marins, Cabinet Lafont assurances et éventuellement clubs ou structures de plongée affiliée à la CMAS (confédération mondiale des activités subaquatiques).

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité de vos données, ainsi que de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès de tout membre du bureau ou directement par courriel à l'adresse : contact@hautpoitou-plongee.fr

.....

NOM : Prénom :

Né le : A :

Autorisation parentale pour les plongeurs de moins de 18 ans à la date de l'inscription

A remplir et signer par les représentants légaux.

Le document est présent sur le site Internet du Haut-Poitou Plongée, à cette adresse :

<https://hautpoitou-plongee.fr/w/s-inscrire>

CORRESPONDANCE

Adresse Postale :

Téléphone portable ou fixe :

Adresse e-mail :

ACTIVITE DE PLONGEE :

- Niveau plongeur :
- N° de licence (pour les plongeurs jusque-là non adhérents) : A-.....
- Niveau préparé : Aucun ☐ N1 ☐ N2 ☐ N3 ☐ Initiateur ☐

Autre (précisez) ☐



ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

La licence de plongée inclut une assurance individuelle « responsabilité civile » qui couvre les dommages causés aux tiers mais pas les dommages que le plongeur pourrait s'infliger à lui-même dans la pratique du sport (corporels, recherche en mer, frais de caisson...). Axa Cabinet Lafont, assureur historique de la FFESSM, couvre ces dommages.

Plus d'informations : <https://www.assurdiving.com/>

Choix de l'assurance :

- | | |
|--|--|
| ☐ Plongée Assurance Lafont Loisir 1 | ☐ Plongée Assurance Lafont Loisir Top 1 |
| ☐ Plongée Assurance Lafont Loisir 2 | ☐ Plongée Assurance Lafont Loisir Top 2 |
| ☐ Plongée Assurance Lafont Loisir 3 | ☐ Plongée Assurance Lafont Loisir Top 3 |
| ☐ Assurance Personnelle (fournir une attestation) | |

DOCUMENT POUR L'INSCRIPTION

Il vous est demandé de prendre connaissance du règlement intérieur avant votre inscription au sein de notre association.

Les documents nécessaires pour l'inscription sont à transmettre par mail à l'adresse : contact@hautpoitou-plongee.fr Ils sont téléchargeables sur le site internet du HPP sous le lien : <https://hautpoitou-plongee.fr/w/s-inscrire>

- ❖ le bulletin d'inscription entièrement rempli, daté et signé
- ❖ le paiement par virement, par carte ou par chèque à l'ordre du **Haut-Poitou Plongée** (paiement en 3 fois possible, dernier paiement le 15/11)
- ❖ un certificat médical à envoyer par email. Il vous est rappelé que vous devez conserver l'original de votre certificat médical :
 - de moins d'un an établi par un médecin pour la pratique d'une activité subaquatique (plongée sous-marine, apnée, plongée sportive en piscine...)
 - de moins de 3 ans pour une activité nage

A noter que le nouvel adhérent ne pourra pas avoir accès à la piscine tant que le dossier sera incomplet. Il doit comprendre le bulletin d'inscription signé, un certificat médical valide au moment de l'inscription et le règlement de la cotisation à l'ordre du Haut-Poitou plongée. D'autre part, tout adhérent se verra refuser l'accès à la piscine si son certificat médical n'est plus valide en cours de saison.

Je soussigné(e) : reconnais avoir été informé(e) par le Haut-Poitou Plongée et avoir pris connaissance :

- ☐ de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer selon l'Article L321-4 du CODE DU SPORT.
- ☐ du règlement intérieur de l'association
- ☐ des conditions d'inscription au Haut-Poitou plongée

A : Le :